



MINISTERE
DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Lettre de consultation

I-Information relative à l'acheteur :

Le Ministère de la Santé et de la Prévention, *en charge de la protection sociale généralisée*, pour le compte de la Polynésie française, 58 rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 48 82 00.

L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, *en charge de la protection sociale généralisée* et par délégation, la Direction de la santé.

II-Objet :

Prestation de services relative à la mise en œuvre du projet pilote de prévention IST/Addictions.

III-Information sur le marché public :

Forme : Marché de services

Procédure suivie : Marché publics sans formalités (LP 323-3 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017)

Durée : A compter de la date de notification du marché au titulaire au 15 décembre 2019 au plus tard.

Allotissement : 2 lots

Lot 1- Conception et création de visuels

Lot 2 - Impression des supports visuels

Lieu de livraison de la commande : Direction de la santé publique, Département des Programmes de Prévention, Immeuble LO, Rue du C. Destremeau, en face du temple de Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française - Tél. : (689) 40 48 82 00 - Fax. : (689) 40 48 82 24.

IV- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

Les pièces à fournir sont mentionnées dans le cahier des charges (CC). Le CC est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.dpp@sante.gov.pf

V- Critères d'attribution :

Les critères sont mentionnés dans le cahier des charges (CC).

VI- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres :

Remise des candidatures et des offres le **04/02/2019 à 12h00** au plus tard, leur validité sera de 180 jours.

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, F CFP.

VII- Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le cahier des charges.

VIII – Date d'envoi du présent avis à la publication :

Envoi le **28/01/2019** à la publication.

Publication sur le site de la Direction de la santé <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>